



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 novembre 2013

Les nouveaux rythmes scolaires et les Projets éducatifs locaux à l'honneur

600 personnes, dont des représentants de 150 collectivités territoriales, étaient réunies durant 2 jours début novembre, à l'initiative des Francas et de la ville de Brest, pour témoigner, à l'occasion des 5^e Rencontres nationales des Projets éducatifs locaux, de la réussite de la réforme des rythmes sur les territoires.

Les deux journées ont permis de rappeler que des expérimentations de projets éducatifs locaux associant l'ensemble des acteurs autour de l'éducation des enfants et des adolescents sont menées avec succès depuis plus de 20 ans. La loi de Refondation de l'école de la République offre aujourd'hui l'opportunité de généraliser la démarche sur l'ensemble des territoires, et intègre résolument l'Education nationale dans le processus. D'où la présence du ministère à la tribune pour la première fois durant les Rencontres, et le message vidéo adressé par Vincent Peillon aux participants.

Les Rencontres ont souligné le caractère historique de la loi de Refondation de l'école de la République : la loi reconnaît le caractère global de l'éducation et le fait que l'école ne peut répondre seule aux enjeux éducatifs du XXI^e siècle. Elle ouvre des perspectives à construire localement, pour que les acteurs éducatifs se questionnent, se rencontrent, apprennent à se connaître et à travailler ensemble, et au-delà engage un débat citoyen sur les questions d'éducation. Les présents à Brest ont souligné que si la loi ouvre les possibles, le processus reste à construire localement par les acteurs éducatifs, d'où parfois les freins ou les difficultés rencontrées.

Les 5^e Rencontres nationales des Projets éducatifs locaux ont surtout donné l'occasion d'identifier les leviers et des conditions de la réussite de ces projets :

- mobilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs, dont les parents ;
- formation professionnelle initiale et continue de l'ensemble des acteurs et mise en place de formations communes inter-professionnelles ;
- durée suffisante des activités périscolaires proposées aux enfants ;
- existence ou mise en place de centre de loisirs associés à l'école ;
- nécessité de ménager du temps libéré aux enfants ;
- construction de coopérations et d'une culture commune entre les intervenants ;
- besoin de se donner le temps de la construction complexe et du processus de changement.

La conviction des acteurs, au premier rang desquels les élus locaux et les directeurs d'école, a été pointée par les participants comme motrice dans le processus de construction d'une autre approche de l'éducation, garante de cohérence et de continuité éducative pour les enfants.

Contacts presse :

Sylvie Rab

01 44 64 21 14 / 06 74 98 78 35

srab@francas.asso.fr

www.francas.asso.fr